

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2022
COMPTE - RENDU POUR AFFICHAGE

(Application de l'article 30 de la Loi d'Orientation du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, vingt-deux juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Julien WEIL, Maire, le seize juin, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Julien WEIL, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Matthieu STENCEL, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, M. Rydian DIEYI (arrivé au point n°1), M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, Mme Léna ETNER, M. Stéphane ROBIN, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO.

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Geneviève TOUATI.
M. Cédric BACH.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Jean-Philippe DARNAULT pouvoir donné à M. Julien WEIL.
Mme Christine SEVESTRE pouvoir donné à Mme Florence CROCHETON-BOYER.
Mme Tiffany CULANG pouvoir donné à M. Frédéric BIANCHI.
Mme Nathalie COHEN pouvoir donné à Mme Eveline BESNARD.
Mme Marilyn BARANES pouvoir donné à Mme Caroline QUERON.
Mme Béatrice DORRA pouvoir donné à Mme Léna ETNER.
M. Pierre LOULERGUE pouvoir donné à M. Stéphane ROBIN.
M. Roger DE LA SERVIÈRE pouvoir donné à Mme Marie-France DUSSION.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022.

Sur rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le procès-verbal du 12 avril 2022.

1. PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION 2021.

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du compte de gestion 2021.

2. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

Conformément à l'article L2121-14 du Code Générale des Collectivités Territoriales, M. Julien WEIL, en sa qualité de Maire en exercice s'est retiré de la salle du Conseil Municipal au moment du vote. La présidence a été donnée à Mme CROCHETON-BOYER, en sa qualité de 1^{ère} adjointe pour ce point n°2.

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal a adopté à la majorité le compte administratif 2021 comme suit :

Contre : 7 Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger DE LA SERVIERE, Mme Marie-France DUSSION.

Abstention : 1 M. Luc ALONSO.

Pour : 23 Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilyne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET.

Ne prend pas part au vote : 2 M. Julien WEIL, M. Jean Philippe DARNAULT.

3. BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS IMMOBILIERES 2021.

Sur le rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal a pris acte du bilan des cessions et des acquisitions immobilières 2021.

4. APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES MARCHES COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT.

Sur le rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation des marchés communaux d'approvisionnement comme suit :

Contre : 0

Abstention : 4 Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN.

Pour : 29 M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Phillippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilyne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger DE LA SERVIERE, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO.

5. ACCORD DE PRINCIPE – GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A L'IMMOBILIERE 3F (I3F) - PROGRAMME D'ACQUISITION ET AMELIORATION DE 6 LOGEMENTS SITUES AU 66 AVENUE DE GAULLE A SAINT-MANDE.

Sur le rapport de M. BIANCHI, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité l'accord de principe pour la garantie d'emprunt accordée à l'immobilière 3F dans le cadre du programme d'acquisition et d'amélioration de 6 logements situés au 66 Avenue de Gaulle à Saint-Mandé, comme suit :

Contre : 0

Abstention : 4 Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN.

Pour : 29 M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Phillippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilyne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger DE LA SERVIERE, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO.

6. CREATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL (C.S.T) COMMUN ENTRE LA VILLE ET LE CCAS.

Sur le rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la création d'un Comité Social Territorial (C.S.T) commun entre la Ville et le CCAS.

7. INSTAURATION DU « FORFAIT MOBILITES DURABLES » POUR LES AGENTS COMMUNAUX.

Sur le rapport de Mme CROCHETON-BOYER, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'instauration du « forfait mobilités durables » pour les agents communaux.

8. AGREMENT AU PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL DU 11 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE.

Sur le rapport de Mme VERON, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité l'agrément du protocole d'accord transactionnel du 11 avenue du Général de Gaulle, comme suit :

Contre : 0

Abstention : 4 Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN.

Pour : 29 M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Phillippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilynne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger DE LA SERVIERE, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO.

9. PARTICIPATION COMMUNALE AU FINANCEMENT DE LA SURCHARGE FONCIERE ET APPROBATION DE LA CONVENTION – PROGRAMME D'ACQUISITION DE 6 LOGEMENTS LOCATIFS SITUES AU 66 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE A SAINT-MANDE – IMMOBILIERE 3F.

Sur le rapport de Mme CROCHETON-BOYER, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité la participation communale au financement de la surcharge foncière et l'approbation de la convention du programme d'acquisition de 6 logements locatifs situés au 66 avenue du Général de Gaulle à Saint-Mandé- immobilière 3F, comme suit :

Contre : 0

Abstention : 4 Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN.

Pour : 29 M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Phillippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilynne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger DE LA SERVIERE, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO.

10. APPROBATION D'UN ACTE COMPLEMENTAIRE AU CONTRAT DE VENTE EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE L'OPERATION DE LA POINTE PAUL-BERT – COMPLEMENT DE PRIX.

Sur le rapport de Mme CROCHETON-BOYER, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité l'acte complémentaire au contrat de vente en état futur d'achèvement des équipements publics de l'opération de la Pointe Paul-Bert – complément de prix, comme suit :

Contre : 0

Abstention : 3 Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger DE LA SERVIERE, Mme Marie-France DUSSION.

Pour : 30 M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Phillippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M.

Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilyne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN, M. Luc ALONSO.

11. APPROBATION DE L'ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT UNIQUE DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE SAINT-MANDE APPLICABLE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022.

Sur le rapport de Mme KOPECKY, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'actualisation du règlement de fonctionnement unique des établissements d'accueil du jeune enfant de Saint-Mandé applicable au 1^{er} septembre 2022.

12. APPROBATION DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SOUS FORME D'AFFERMAGE POUR LA CRECHE SITUÉE AVENUE PASTEUR.

Sur le rapport de Mme BESNARD, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité la convention de délégation de service public sous forme d'affermage pour la crèche située avenue Pasteur, comme suit :

Contre : 0

Abstention : 7 Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger DE LA SERVIERE, Mme Marie-France DUSSION.

Pour : 26 M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilyne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, M. Luc ALONSO.

13. PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR LES ELEVES DE SAINT-MANDE FREQUENTANT L'ECOLE OHEL BAROUCH A VINCENNES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022.

Sur le rapport de M. PERRIOT, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité la participation de la Ville aux frais de fonctionnement pour les élèves de Saint-Mandé fréquentant l'école Ohel Barouch à Vincennes pour l'année 2021-2022, comme suit :

Contre : 2 Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger DE LA SERVIERE.

Abstention : 0

Pour : 31 M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilyne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO.

14. ADHESION AU RESEAU MICRO-FOLIE.

Sur le rapport de M. GUIONET, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité l'adhésion au réseau Micro-Folie, comme suit :

Contre : 0

Abstention : 4 Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN.

Pour : 29 M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Phillippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M.

Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, M. Rydian DIEYI, Mme Marilynne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger DE LA SERVIERE, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO.

15. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2022.

M. ASSOULINE ne prend pas part au vote.

Sur le rapport de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2022.

16. ACTUALISATION DU PASS INITIATIVE JEUNESSE.

Sur le rapport de Mme TUNG, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'actualisation du Pass Initiative Jeunesse.

17. APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122.21 L.2122.22 L2122.23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Sur présentation de M. le Maire, le Conseil Municipal a pris acte de la liste des décisions.

Le Maire,
Julien WEIL

